N° 705
05 Juin 2014
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH CADRES

S'engager pour le progrès

Dans un contexte où, pour la première fois en France, l'extrême droite arrive en tête à une élection nationale, la nécessité de ne pas se résigner au repli sur soi, de poursuivre la construction de perspectives collectives n'en devient que plus aigüe.
Dans le monde du travail, la place du syndicalisme en général et de la CGT en particulier, apparait déterminante pour faire vivre de réelles propositions alternatives aux stratégies mises en œuvre dans les entreprises, alors que le monde de la finance n'a plus d'adversaire au gouvernement.
A l'occasion de son congrès, l'Ugict-CGT a commandé un sondage réalisé par Viavoice sur les opinions et attentes des cadres au travail (consultable sur ugict.cgt.fr). Il fait notamment ressortir un fort sentiment d'intensification du travail, l'urgence d'avancer vers un droit à la déconnection et une réelle attente vis-à-vis de syndicats. La conception CGT d'une approche spécifique en direction des cadres par les cadres eux-mêmes, justement pour réaliser la nécessaire convergence avec l'ensemble du salariat, s'en trouve confortée.
Le thème de ce congrès était « s'engager pour le progrès » et dans la période, plus qu'un slogan ou une ambition, il interpelle chacun d'entre nous. La proposition de la CGT d'une journée d'actions et de mobilisations le 26 juin prochain donne ainsi aux cadres des entreprises de notre secteur, une opportunité pour se faire entendre.

Branche Poste

L'avenir = les postiers !

De contrat social renouvelé, en grand dialogue, en passant par différents rapports ou accords, au final les postiers ne voient toujours pas leurs conditions de vie et de travail s'améliorer. Un nouveau chantier à La Poste est ouvert: « *Construire ensemble un avenir pour chaque postier* » Chiche !
La Cgt réitère l'ouverture de négociations pour l'ensemble du Groupe et sur 4 chantiers : organisation-contenu, finalité et conditions de travail; emplois, droits et garanties des salariés; salaires, pouvoir d'achat, social d'entreprise; démocratie et droit de revendiquer, autant de thèmes sur lesquels les cadres ont des attentes propres.
L'avenir de La Poste ne peut se faire qu'avec les postiers qui sont les seuls créateurs de richesse.
La CGT mettra tout en œuvre pour que tous les cadres soient partie prenant de ce dossier.

Rapprochement dangereux !

La Poste annonce un rapprochement Réseau, Services Financiers et Banque Postale, près de 70 000 salariés seraient impactés.
Tout indique qu'une démarche de suppressions massives d'emplois aggrave le service public et son maillage territorial. Plus de 130 cadres supérieurs seraient en doublon sans oublier les autres cadres et agents concernés.
La volonté d'aller vite est bien liée aux questions stratégiques pour l'ensemble du groupe. Pour la CGT, un service public bancaire est concevable à partir du rôle et des missions de La Poste et des attentes de la population et des postiers.
Elle réaffirme son attachement à la notion de droits et garanties collectives de haut niveau.
Cela est particulièrement vrai dans le contexte d'une volonté directoriale d'ériger la mobilité en règle de vie professionnelle.

Branche Télécoms

Rien ne vaut le salaire

L'entreprise définit la participation comme un élément de rétribution collective qui vise à redistribuer une partie des résultats du groupe aux salariés, c'est-à-dire la création des richesses qu'ils ont réalisés.
Or, cette part n'a rien de comparable avec le montant des dividendes versés aux actionnaires. Elle reste dérisoire, et son montant global diminue régulièrement.
Pour la CGT, cette forme de rémunération reste injuste, aléatoire et ne permet pas une réelle augmentation du pouvoir d'achat des salariés. Elle ne répond pas non plus aux revendications salariales de la CGT notamment pour un 13ème mois pour tous, afin de pérenniser l'aléatoire et de contribuer ainsi aux cotisations sociales.

Quand la direction dit vrai !

Les négociations sur l'avenant à l'accord d'intéressement pour 2014 à Orange, portaient essentiellement sur le niveau des objectifs à atteindre pour déclencher l'intéressement. Sachant que celui-ci se déclenche à 90% et est maximal à 105%.
Il existe deux types d'objectifs, les financiers (EBITDA) sur lesquels les salariés n'ont pas la main, et les techniques sur la qualité du service rendu. Et sur ceux-ci la négociation fut assez surréaliste, puisque le but était d'avoir des objectifs les plus faibles possibles tandis que la direction les voulait les plus élevés possibles. Normal nous direz-vous. Oui, mais c'est Orange qui a eu le mot juste en indiquant « *qu'à force de vouloir des objectifs si faibles qu'ils seront surement atteints, pourquoi ne pas donner, comme le demande la CGT, un treizième mois à tout le monde ?* » Eh oui pourquoi ?

Fédération des **A**ctivités **P**ostales et de **T**élécommunications **CGT** **U**nion **F**édérale des **C**adres
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22
Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : http://www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

L'insulte aux cheminots !

« L'affaire » des quais trop étroits dans les gares pour accueillir les futures rames de TER est ressentie comme une insulte et une mise en cause des savoirs faire des cheminots.
Les dirigeants de la SNCF et de RFF se trouvent à l'origine d'une situation aussi grotesque qu'affligeante.
Situation d'autant plus triste qu'elle met en cause sournoisement et injustement les compétences techniques des cheminots , alors que l'encadrement spécialiste des gabarits, avaient alerté à moult reprises les dirigeants sur ce problème sans que cela n'ait été pris en compte.
La CGT Cheminots attend que les dirigeants assument leurs responsabilités et ne tolèrera pas la recherche de boucs émissaires .

International

Libertés syndicales en Guinée

En 2006, les travailleurs guinéens manifestaient à Conakry pour demander des réformes démocratiques et des conditions de vie décente.
En 2014, pas moins de 45 leaders syndicaux sont convoqués devant le tribunal de Conakry.
La CFDT et la CGT ont ensemble apporté leur entier soutien aux leaders convoqués et sont à leurs côtés pour défendre la justice sociale. Cette tentative d'intimidation est une atteinte directe aux libertés syndicales ainsi qu'aux principes et droits fondamentaux au travail portés par l'Organisation Internationale du Travail.
Face aux difficultés économiques et sociales, c'est le dialogue qui doit être privilégié plutôt que de chercher à porter atteinte à l'exercice du droit syndical.

Non au traité transatlantique

Un projet de traité transatlantique visant au renforcement du libre-échange est actuellement négocié dans le plus grand secret entre la Commission Européenne et le gouvernement américain. Il s'agit d'une véritable machine de guerre contre notre industrie, notre agriculture et notre culture qui vise à éliminer tout obstacle administratif à l'accès au marché.
Toute mesure sociale ou environnementale pourrait ainsi être attaquée par les multinationales devant un tribunal arbitral international, un tribunal privé et indépendant de toute juridiction nationale, au nom de la protection des investissements.
C'est très clairement la fin du droit du travail et des normes sanitaires et environnementales.
Il est urgent de combattre ce traité !

Travail

Le travail, une corvée ?

Selon le dernier sondage réalisé par l'Ifop pour Sud Ouest Dimanche. 56% des Français estiment que le travail est avant tout « une contrainte nécessaire pour subvenir à ses besoins », soit une hausse de 7 points par rapport à 2006, deux avant le début de la crise économique.
A l'inverse, ils ne sont plus que 44% à le percevoir comme « un moyen pour les individus de s'épanouir dans la vie », alors qu'ils étaient 51% il y a huit ans.
Pour la CGT, sortir de la crise passe aussi par la transformation du travail: organisation, reconnaissance, finalité pour sortir de la rentabilité à tout crin. Autant d'attentes exprimées aussi par de plus en plus de cadres au travers d'une exigence, « laissez nous bien travailler ! ».

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Pour défendre l'intérêt général

Défendre l'intérêt public, c'est défendre les travailleurs, le peuple, la Nation !
Les salariés d'Alstom, réunis en intersyndicale (CGT, FO, CFDT et CGC), avaient aussi cela en tête lorsqu'ils ont débrayé et manifesté devant Bercy le 21 mai dernier. Ils exigent que l'Etat entre majoritairement dans le capital de l'entreprise, en s'appuyant sur le décret de contrôle des investissements étrangers.
Pour la CGT, cette solution permet la défense des intérêts publics en travaillant à des projets communs.
L'économie est une chose trop sérieuse pour la laisser aux seules mains du patronat, l'exigence de droits nouveaux s'impose pour les salariés et leurs organisations syndicales, avec notamment un droit de veto suspensif pour les Comités d'Entreprise.

Enquête Cadres

Les cadres n'ont pas vraiment le moral

Selon un sondage Viavoice pour l'Ugict-CGT, le niveau de rémunération est jugé en inadéquation tant avec le degré d'implication par 65% des cadres, qu'avec la charge de travail (61%), le temps de travail réel (55%), la qualification (47%,) ou encore les responsabilités (46%).
L'évolution professionnelle stagne ces cinq dernières années pour la moitié des cadres. Et ils ne voient pas les choses s'arranger dans les années à venir. Une majorité évoque une forte dégradation des pratiques managériales, les trois quarts ne se sentent pas associés aux choix stratégiques, sept sur dix estiment que leur charge de travail a augmenté. Il y a bien une crise du travail, une fracture ouverte entre les aspirations à bien faire et des méthodes de direction qui sacralisent, la rentabilité financière, le « court-termisme ».
Il faut transformer le travail pour sortir de la crise et penser le progrès social.

Divorce entre les cadres et les directions

Près de deux tiers des cadres déclarent avoir été confrontés à des problèmes d'éthique professionnelle. Le PDG conduit l'entreprise au profit des actionnaires, les cadres privilégient les équipes salariées et les choix stratégiques.
La pression du travail devient si forte qu'il devient difficile de prendre ses jours de RTT.
Les cadres considèrent que leur charge de travail (68%) et que leur temps de travail (55%) ont augmenté. La vie professionnelle déborde sur la vie privée avec un usage abusif des TIC.
Si les cadres comptent d'abord sur eux-mêmes pour se défendre, un quart d'entre eux font appel aux syndicats, loin devant les avocats, la direction, les pouvoirs public ou les partis politiques.

Égalité

Décrochage

Durant des années, on nous a expliqué que le pays n'était plus composé que d'une classe moyenne et que les catégories sociales ne servaient à rien pour comprendre la société, que nous n'avions que des individus agglomérés. L'amplification de la crise de l'emploi met à mal ce discours : effacer le poids du social, des hiérarchies et des rapports de domination. Ainsi quand tout le monde est frappé, personne ne l'est en particulier. Or, selon l'observatoire des inégalités, la crise les 20% du haut ne la connaissent pas. Cette France qui décroche a un visage, celui des employés et ouvriers, parmi les 40% du bas de la hiérarchie sociale, les revenus diminuent de 300 à 400€/an. Et la réalité de 2014 n'est pas encore visible dans les statistiques de l'Insee (données 2011). Néanmoins, tout porte à croire que depuis 2011 les plus pauvres se sont encore appauvris et les plus riches enrichis. Le capital aurait-il un coût ?